



Connexions ACCP

Faits saillants de la rencontre du conseil d'administration de l'ACCP

MOTIONS DU MOIS DE MARS 2022

Le conseil d'administration de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) :

1. A approuvé que la 119^e conférence annuelle de l'ACCP en 2024 soit tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse

Suite à la conférence annuelle de l'ACCP qui sera tenue à Québec du 7 au 9 août en 2022, et à Ottawa du 20 au 22 août en 2023, cet événement aura lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 11 au 13 août en 2024.

2. A reçu une mise à jour sur les programmes de développement des cadres policiers : Études internationales pour cadres supérieurs, prospective stratégique, et programme de mentorat des cadres policiers

Avec la levée de nombreuses restrictions liées à la pandémie de la COVID-19, l'ACCP a repris le **Programme d'études internationales pour cadres supérieurs** avec une cohorte combinée de participants comprenant onze délégués du programme 2020 rejoignant un certain nombre de nouveaux délégués 2022. Des sessions en ligne et des groupes de discussion ont eu lieu, une réunion en face-à-face a été tenue à la fin mars et la cohorte se prépare pour ses voyages de recherche internationaux.

La troisième cohorte du **programme sur la prospective stratégique** a terminé sa session en février 2022. Demeurez à l'écoute pour connaître les résultats de leur travail. Le programme est en cours d'évaluation avant de procéder à une quatrième cohorte.

Une évaluation complète du **programme de mentorat des cadres policiers** a également été réalisée après la mise en œuvre réussie de deux cycles du programme. Le conseil d'administration a approuvé le lancement de la troisième cohorte en 2022.

3. A reçu une mise à jour de la Commission électorale

La commission électorale a confirmé que douze (12) postes au sein du conseil d'administration doivent être confirmés pour le mandat 2022-2023. Les sept (7) postes restants sont occupés par des membres qui reviendront pour compléter la dernière année de leur mandat de deux ans. Le 26 mai est la date limite pour recevoir des mises en candidature supplémentaires et le 24 juin est la date à laquelle la liste finale des candidats doit être présentée aux membres.

La Commission électorale a également confirmé qu'une lettre a été envoyée par son président, le chef Adam Palmer, à toutes les associations provinciales de chefs de police le 4 février pour faire avancer les discussions concernant l'amélioration de la diversité au sein du conseil d'administration de l'ACCP.

4. A reçu une mise à jour sur le projet axé sur la confiance

La directrice générale a présenté les grandes lignes de l'approche proposée pour répondre à l'appel à l'action lancé à l'ACCP pour qu'elle élabore un programme visant à soutenir ses membres confrontés aux problèmes et aux défis liés à la confiance dans les services de police et les chefs de police. Le conseil d'administration a fourni des commentaires suggérant que le programme soit à la fois réactif (répondant aux besoins identifiés par les chefs de police) et proactif (impliquant des contacts avec les chefs de police). Une autre mise à jour est attendue lors de la réunion du conseil d'administration en août.

5. A reçu une mise à jour sur le programme axé sur la réconciliation

La directrice générale a souligné les principales réalisations démontrant l'engagement de l'ACCP envers la réconciliation, notamment la mise à disposition du module de formation en ligne *The Path* à tous les membres du conseil d'administration et de l'équipe du bureau national, la consultation des aînés et la participation des membres de la communauté autochtone à l'ouverture des réunions et des programmes de l'ACCP, la tenue de sa première réunion du conseil d'administration dans une communauté des Premières nations et l'organisation de séances de formation pour les membres du conseil d'administration. Toutes ces initiatives ont été rendues possibles grâce au soutien du commanditaire Versaterm.

6. A reçu un rapport sur l'examen de la politique d'équité, de diversité et d'inclusion de l'ACCP

Le conseil d'administration a reçu un rapport, soumis par Farrell Law & Mediation le 14 mars, qui présente un examen indépendant de la constitution et des documents organisationnels de l'ACCP. L'objectif de l'examen était d'obtenir des recommandations sur les révisions qui soutiendraient l'engagement de l'association envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Le rapport sera transmis au Comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

7. A approuvé le rapport et les recommandations soumis par le Comité des technologies de l'information et des communications (TIC) fournissant une rétroaction sur un rapport produit par le Comité spécial sur le partage des données des services tripartites du 9-1-1PG.

Le Comité TIC a conclu que le rapport est un document positif qui fera progresser le partage de l'information au Canada. Le conseil d'administration a approuvé les neuf (9) recommandations formulées par le comité des TIC, qui seront transmises au comité spécial sur le partage des données des services tripartites du 9-1-1PG pour examen et suivi.

8. A approuvé la composition du Comité d'audit 2022-2023 de l'ACCP

Le conseil d'administration a nommé le surintendant principal Jamie Zettler à la présidence du Comité d'audit. Il sera assisté du chef Richard Bourassa et du commissaire Thomas Carrique. L'objectif principal du Comité d'audit est de superviser le processus d'établissement de rapports financiers de l'association, le processus d'audit, le système de contrôles internes de la société, et la conformité aux lois et règlements.

9. A approuvé un nouveau directeur pour Terre-Neuve et le Labrador

Le conseil a approuvé que la commissaire adjointe Jennifer Ebert soit nommée au conseil d'administration de l'ACCP pour combler le poste vacant de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, conformément aux sections 8.6.2 et 8.8 de la Constitution de l'ACCP, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 25 juillet 2022.

10. A reçu une présentation de la part du Comité sur les services policiers avec les peuples autochtones

Les coprésidents, le chef Keith Blake et M. Cory Lerat, ont présenté au conseil d'administration une mise à jour de la nouvelle structure pour le travail du Comité des services policiers avec les peuples autochtones. Le conseil a appuyé la création de cinq (5) sous-comités qui se concentreront sur : le Programme de services de police des Premières Nations (PSPPN), les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), les appels à la justice liés aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et les questions de justice sociale. Tous les groupes de travail auront la réconciliation comme point focal pour leurs initiatives.

11. A reçu une présentation de l'Association ontarienne des chefs de police au sujet d'une proposition axée sur les services de police fondés sur des données probantes

Joe Couto, directeur des relations gouvernementales et des communications de l'Association ontarienne des chefs de police (AOCP), a mis au défi l'ACCP en l'invitant à réfléchir sur le rôle qu'elle pourrait jouer en tant que porte-parole sur les services de police fondés sur des données probantes au Canada.

À l'heure actuelle, le Canada n'a pas de représentant à la table d'un groupe de collaboration internationale axé sur les services policiers fondés sur des données probantes. Bien que la Canadian Society of Evidence-based Policing (CANSEBP) existe au Canada, il s'agit d'une association de praticiens de la police, de chercheurs universitaires et d'intervenants en matière de politiques publiques. Il a été suggéré que le Canada a besoin d'un groupe axé sur les services policiers fondés sur des données probantes, dirigé par les cadres policiers et que l'ACCP pourrait assumer ce rôle étant donné que ses piliers stratégiques soulignent l'importance des services policiers fondés sur des données probantes et que nous avons publié des ressources sur ce sujet dans le passé (c.-à-d. *La bonne décision*). Il a ajouté que l'association s'est déjà établie comme la voix des chefs de police au Canada et qu'elle est bien positionnée et a déjà de l'expérience dans le regroupement d'associations pour fournir une voix nationale sur les questions et les priorités stratégiques nationales policières.

Le conseil d'administration a acheminé le dossier au Comité consultatif sur la recherche pour examen.

12. A reçu une présentation de la Société canadienne du cancer sur le programme Policiers contre le cancer

Mme Laurie Benner, directrice du programme pour les jeunes et les premiers intervenants de la Société canadienne du cancer, a présenté au conseil d'administration une mise à jour des plans 2022 pour le programme Policiers contre le cancer qui célèbre son 25^e anniversaire cette année avec le retour à un modèle de tournée complète en septembre. Les chefs de police ont été invités à soutenir les membres de leur service de police qui expriment leur intérêt à participer.

13. A reçu une présentation du Groupe de travail sur la santé mentale des chefs - Sous-comité de la santé mentale et des finances

Le chef adjoint Mitch Yuzdepski et M. Mitch Nemeth ont présenté un exposé recommandant que l'ACCP fasse pression sur les entreprises de systèmes de gestion des dossiers (SGD) desservant les services de police canadiens afin qu'elles élaborent une option pour la sélection d'un modèle normalisé de santé mentale lors du classement d'un événement général. L'objectif est d'adopter une approche commune pour évaluer le volume et l'impact des appels de service qui impliquent la gestion de questions de santé mentale par des policiers. Aucune décision n'a été prise au cours de cette réunion.

14. A reçu une présentation de Magnet Forensics sur le renforcement de la confiance et les enquêtes de cybercriminalité

M. Jad Saliba et M. Neil Desai se sont adressés au conseil d'administration pour obtenir un aperçu des difficultés auxquelles les services de police canadiens sont confrontés lorsqu'ils font face à la cybercriminalité, en particulier lorsqu'il s'agit d'exploitation d'enfants et de traite de personnes. Ils ont également demandé si l'ACCP était intéressée à collaborer à l'élaboration de prototypes de solutions, comme cela a été fait dans d'autres pays comme le Royaume-Uni. Aucune décision n'a été prise à ce sujet au cours de cette réunion.